

Ruanda Urundi
Service Penitentiaire
Maison Centrale de Detention

Nom Kayunga, mukutu umusundi coll. Giske s. chef
Origine Chef Rwabukamba prov. du Buganda Territoire de
Shefferie Ruhengeri.
Geste :
Profession
No du R. E. ~~1525~~ 1520
No du R. M. P. 2200/Ruh
No Tactyl :
Arrete le 12.8.40
Entre le 12.8.40
Condamne le 13.8.40
1^{re} de peine
Sortie le 19.8.40
Rapatrie le
Exulsi le
Decede le

m le 17.8.40,

McCormen

Travail.

A et et Train d'Int. pays le 19.8.40 quitt. 188

L. Gardon
F. m.

Ruhengeri



10227

n.m.p?/2200/namengeri

REQUISITION
à fin
d'emprisonnement

TRIBUNAL de police de namengeri

Reg. du M. P. N°

Registre du rôle N°

L'Officier du Ministère Public près le Tribunal de namengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 142 et 146 du décret du 11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à namengeri

de recevoir et emprisonner le nommé MAIONGA, mandu des abasind, colline Giseke,
S/Chet MALENA, Prov. du Bugarura, Chet LWABUKAMBA, policier douanier au
poste de douane de namengeri

condamné par jugement du Tribunal de police de namengeri

en date du 13 août 1940 193 devenu irrévocable le 193

à contravention aux stipulations de son contrat de travail, art. 10, 1^o, 2^o
et 4^o) et 40 du Décret du 16 mars 1922

du chef d

~~xxxxxx~~
condamné à 7 Jours de S.P. et 10 frs d'amende ou 5 jours de S.P.S., au
payement des frais d'instance s'élevant à 19 frs, ou à défaut de payement
à 4 jours de C.P.C.

L'Officier du Ministère Public,

WILLEMS

